ANNULATION DE LA OMRA ET DU HADJ 2009 À CAUSE DU VIRUS A-H1N1

La question n'est pas à l'ordre du jour

L'annulation de la omra et du hadj pour l'année 2009 n'est pas à l'ordre du jour du département des affaires religieuses et des wakfs.

C'est ce qu'a indiqué le directeur de l'orientation religieuse, M. Mohamed Aïssa, en marge de la cérémonie de sortie de la promotion des étudiants imams session 2008-2009, qui a eu lieu hier au niveau de la maison Dar-El-Imam de Mohammadia

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Selon ce responsable, une cellule de suivi a été mise sur pied, en étroite collaboration avec le ministère de la Santé.

«Toute décision qui sera prise par les autorités algériennes sur la question sera liée aux mesures et autres orientations émanant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», fera-t-il savoir.

«Une rencontre qui portera sur les répercussions de la propagation du virus A-H1N1 à l'occasion des différents pèlerinages aux Lieux-Saints de l'Islam sera organisée conjointement par les ministères des Affaires religieuses et de la Santé le 8 juillet prochain à la maison de l'Imam de Mohamadia», ajoutera-t-il.

Ainsi, le représentant du département des affaires religieuses a mis fin, du moins pour le moment, à la polémique sur l'annulation ou non de la omra et du hadj.

A noter que les 36 000 futurs hadjis et les quelque 120 000 candidats à la omra sont, depuis l'apparition du virus de la grippe porcine, dans l'expectative. De même pour les agences de voyage.

Les citoyens approchés demandent l'intervention des ouléma pour trancher la question.

Or, pour le directeur de l'orientation religieuse, «aucune référence religieuse, nationale ou internationale ne s'est prononcée sur la question, notamment El-Azhar qui reste une référence pour les musulmans sunnites».

Les médecins affirment, pour leur part, que la promiscuité est un facteur important de propagation du virus A-H1N1. Pour rappel, lors de sa visite effectuée dernièrement à Oran, le ministre de la Santé, Saïd Barkat, conscient de la gravité de la situation en Arabie saoudite, a estimé qu'il revient «à l'ensemble des pays musulmans de prendre la bonne décision et que si demain ces derniers décident d'annuler le pèlerinage 2009, l'Algérie ne pourra en aucun cas s'y soustraire».

De fait, le ministre interpelle les ouléma à se prononcer sur la question. Il est à noter que le gouvernement tunisien a pris la décision d'annuler la omra. Une commission technique regroupant les différentes parties concernées a été mise en place par le gouvernement tunisien pour proposer des mesures pratiques pour le hadj et la omra. Aussi, les vols supplémentaires prévus pour le mois de juillet ne seront assurés ni par Tunisair ni par la compagnie saoudienne. L'objectif étant, bien entendu, d'éviter toute propagation de l'épidémie.

A. B.

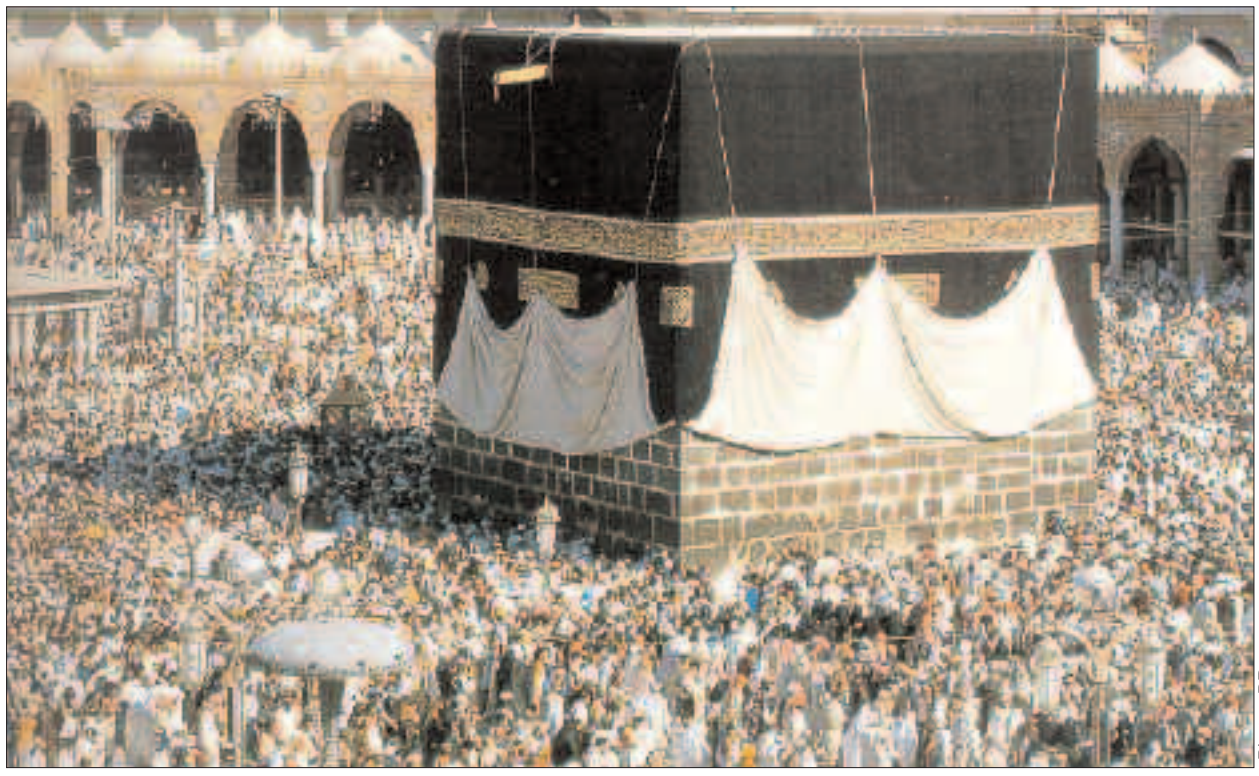

Photo : DR

La promiscuité est un facteur de propagation du virus.

AHD 54

Retrait de confiance à Rebaïne

Ali-Fawzi Rebaïne vient de payer très cher sa participation à la dernière élection présidentielle et, surtout, son opposition frontale à Bouteflika.

Après s'être vu infliger une première sanction, le 9 avril déjà avec une dernière place aux élections, Rebaïne vient d'être victime d'un putch, sans doute inspiré extra-muros.

Dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction, portant en-tête du parti et signé «Secrétariat exécutif», il est fait part «du retrait de confiance au président du parti, M. Ali-Fawzi Rebaïne», et «des membres du bureau exécutif».

De même que «la mise en place d'une commission nationale de préparation d'un congrès extraordinaire».

Le communiqué, attribué aux «membres du conseil national et aux secrétaires de wilaya réunis à Sétif le 21 juin 2009» motive cette action par un série de griefs retenus contre Rebaïne et à la tête desquels on lit ceci : «Vu la non-participation à la cérémonie d'investiture du président de la République.» No comment !

K. A.

APN

Adoption de la loi anticybercriminalité

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, hier, le projet de loi portant règles particulières relatives à la prévention et à la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication.

Tarek Hafidh - Alger (Le Soir) - Les membres de l'APN ont toutefois rejeté deux projets d'amendements introduits à ce texte de loi. Le premier prévoyait l'ajout de l'usurpation d'identité dans le cadre des cas autorisant le recours à la surveillance électronique. Le second amendement proposait de placer l'Organe national de prévention et de la lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication sous la tutelle du ministère de la Justice.

Il y a lieu de préciser que cette loi est l'unique texte adopté au cours de cette session parlementaire de printemps qui doit prendre fin à la mi-juillet. Notons, par ailleurs, l'adoption en séance plénière de la nouvelle composante du bureau de l'APN. Les nouveaux vice-présidents du parti du Front de libération nationale sont Bahloul Habiba, Benmoussa Tiffour et Mohamed Bourayou. Pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohamed Khendak prend la place de Nordine Aït Hamouda, et Mahmoud Agli, du groupe des indépendants, succède à Mohamed Djemaï.

Aucun changement n'est survenu du côté du Rassemblement national démocratique (RND), représenté par Seddik Chiheb et Boutouyaga Benhalima, et pour le Parti des travailleurs, Ramdane Taâzibt qui a été reconduit.

T. H.

GRIPPE PORCINE

Installation de caméras thermiques dès cette semaine

En prévision de la prolifération du virus de la grippe de type A, tous les ports et aéroports du pays seront équipés en caméras thermiques dès cette semaine. C'est ce qu'a assuré le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Nous avons reçu un lot de caméras thermiques que nous commencerons à installer dès ce week-end. D'ici la semaine prochaine, tous les ports et aéroports du pays seront dotés de caméras thermiques», affirmait, hier, M. Slim Belkassem, chargé de la communication au ministère de la Santé.

Il faut savoir que ces caméras permettent la détection rapide d'un des symptomes de la grippe porcine, à savoir la fièvre. Concernant l'évolution de l'état de santé des trois nouveaux cas confirmés lundi dernier, porteurs du virus A/H1N1, Slim Belkessam rassure : «Les trois personnes porteuses du virus A/H1N1 sont prises en charge dans des services de référence. Leur état s'améliore.»

Afin de réduire les risques de contamination, «tous les sujets-contacts ont été recensés et pris en charge. Ils sont sous traitement».

Pour le ministère de la Santé, «le plus important est de détecter la maladie de la manière la plus précoce, afin d'éviter son étendue», explique sereinement ce responsable.

S'agissant d'une éventuelle détection de nouveaux cas, Slim Belkessam affirme que, «pour l'instant, aucun nouveau cas de grippe porcine n'a été encore détecté et les analyses des deux cas suspects se sont révélées négatives».

Wassila Z.